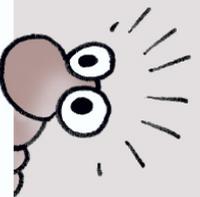


Règlement du concours



Participez au concours
Environnement + Jeunesse
2006-2007!

Participants

Le concours est ouvert à tous les jeunes ainsi qu'aux élèves des classes francophones des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, de l'école enfantine à la 9ème année, individuellement ou collectivement, du groupe à la classe.

Catégories

Il sera établi un palmarès par tranches d'âges (en individuel, en groupe ou par classe).

Bur et objet du concours

Le concours a pour but de susciter l'observation, la perception et la compréhension de l'environnement naturel et construit proche du participant et dans lequel il vit. Il doit stimuler une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour le respecter et l'améliorer. Le concours cherche à susciter différentes approches: artistique, scientifique, ludique, écologique, expérimentale, pragmatique...

Règle de proximité

L'étude doit être réalisée dans le terrain, à proximité du domicile, de l'école ou du site d'un camp.

Démarche

Les participants feront des observations, des interprétations et des recherches qu'ils relateront aussi explicitement que possible, le cas échéant, sous la surveillance et avec l'aide d'un adulte, en se référant à une documentation spécialisée. Les travaux présentés doivent être le fruit d'une exploration ou d'une démarche originale et ne pas se réduire à la compilation d'ouvrages.

Présentation des travaux

Les documents suivants devront obligatoirement être remis au jury:

1. Un ou plusieurs documents explicatifs et illustrant les intentions, la démarche et justifiant la part active des participants.
2. Un ou plusieurs objets d'exposition: poster (dimension maximale: hauteur 150cm x largeur 90cm), maquette, instrument, tissage, etc. Si l'option des nouvelles technologies est choisie comme support (cassette vidéo ou audio, cd-rom...), les participants fourniront également des documents directement exposables.

Critères d'évaluation

Outre le respect du thème, du règlement et de la règle de proximité, le jury établira le palmarès en fonction des critères suivants:

- Caractères généraux: authenticité, attrait, originalité du projet et de son traitement.
- Fond: qualité spécifique (scientifique et artistique). Approfondissement du sujet, exploitation des documents.
- Présentation: originalité, structure et clarté, qualité de la rédaction et de la présentation, intégration des documents.

Décal d'inscription

Les inscriptions, avec une brève description du projet, seront reçues dès le 1er juin et jusqu'au 31 octobre 2006, aux adresses suivantes:

Par internet: www.environnementjeunesse.ch/inscription
Frépond aussi à toutes vos questions !

ou par correspondance à:

« Concours Environnement + Jeunesse », puis:

Vaud:

Secrétariat général du Département de la formation et de la jeunesse, A l'att. de Mme J. Rothen, Rue de la Barre 8, 10114 Lausanne

Berne:

Inspection scolaire de langue française, A l'att. de M. D. Racle, Rue de la Gare 37, Case postale 163, 2603 Pèry

Fribourg:

M. H. Wicht, Inspecteur scolaire, Chemin du Marais 7, 1733 Treyvaux

Genève:

Collège des Courriers, A l'att. de M. A. Conti, Avenue Joli-Mont 15A, case postale 218, 1211 Genève 28

Jura:

Service de l'enseignement, A l'att. de M. G. Bessire, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont

Neuchâtel:

Service de l'enseignement obligatoire, A l'att. de M. P. Wexsteen, Ecluse 67, 2001 Neuchâtel

Valais:

Haute Ecole Pédagogique, A l'att. de M. S. Fierz, Rue du Simplon 13, 1890 St-Maurice

Dépôt des travaux

Les travaux doivent être déposés jusqu'au 13 avril 2007. Le lieu de dépôt sera communiqué ultérieurement par chaque responsable cantonal.

Remise des prix

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le jeudi 31 mai 2007. A cette occasion, les lauréats seront invités à Moudon, où des activités ludiques et culturelles seront organisées en rapport avec le thème du concours à l'école d'agriculture de Grange-Verney et dans la ville de Moudon.

Exposition et suite du concours

Les travaux primés feront l'objet d'une exposition publique le 30 mai 2007 et d'une exposition réservée aux lauréats le 31 mai 2007.



Imprimé sur papier recyclé

alimenter la terre

11ème édition du concours organisée par les Départements de l'instruction publique des cantons de:

BE - FR - GE - JU - NE - VD - VS

Remise des prix le 31 mai 2007 à Grange-Verney, Moudon

en partenariat avec:



salamandre
la revue des esprits curieux et d'actions

Fondation Ernest Dubois

www.environnementjeunesse.ch